



Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin

OFFRE DE STAGE

Evaluation de l'effet réserve sur les lambis (*Strombus gigas*) et les langoustes (*Panulirus argus*).

Année universitaire 2012-2013

Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin



CONTEXTE

La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin est un espace naturel classé depuis 1998, d'une superficie totale de 3054 ha. Située dans la partie Nord des Petites Antilles, elle est composée à 95% d'espaces maritimes, 3% d'espaces lacustres et 2% d'espaces terrestres.

La gestion de cet espace a été déléguée à une association Loi 1901, l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin et ses 5 salariés. Ces derniers sont chargés de la mise en œuvre de la gestion en adéquation avec les objectifs quinquennaux fixés par le Plan de Gestion de la réserve. A l'issue de ces cinq ans, la gestion mise en œuvre devra être évaluée et ajustée en fonction de l'expérience acquise par le gestionnaire, des enjeux de conservation et de développement durable du territoire. Cette évaluation est nécessaire et obligatoire au regard des divers textes nationaux et internationaux.

Dans le cadre de ce plan de gestion de la réserve, l'Objectif de long terme 1 considère l'amélioration des connaissances scientifiques sur les espaces et les espèces, comme une priorité. A ce titre, des suivis de la population de lambis et une mise en évidence de « l'effet réserve » sur des espèces témoins ont été retenus comme enjeux prépondérant.

Les lambis et les langoustes sont des organismes migrateurs, à forte valeur commerciale. Ils sont parmi les principales cibles des pêches artisanales professionnelles et informelles aux Antilles. Le gestionnaire souhaite développer une première approche de l'évaluation d'un potentiel « effet réserve » concernant ces organismes patrimoniaux. Depuis 2007, des suivis annuels des populations de lambis sur certaines stations en et hors réserve sont opérés, sans arriver à répondre de manière satisfaisante quant à l'existence d'un « effet réserve ». Aucun suivi des populations de langoustes n'a pour l'heure été mis en œuvre.

MISSION

Au vu de ce constat, le gestionnaire souhaite pouvoir mettre en œuvre une première évaluation de « l'effet réserve » sur les lambis et les langoustes.

Sous la tutelle du chargé de missions scientifique, le travail consistera donc à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une approche scientifique permettant d'évaluer l'existence d'un potentiel « effet réserve ». Le stagiaire devra proposer et mettre en œuvre un protocole innovant permettant la réalisation d'une première évaluation des populations en et hors réserve, ainsi que le potentiel d'exportation d'individus provenant de la réserve. Ce diagnostic aura également pour but d'identifier les zones à forts enjeux en terme de gestion des stocks pour ces deux espèces.

A l'issue de ce premier diagnostic, des préconisations de gestion pourront également être développées.



PROFIL CANDIDAT(E)

Niveau d'études : Bac + 5 en biologie/écologie

Connaissances en faune et flore sous-marine tropicale.

Connaissances en biométrie et approches des stocks halieutiques.

Autonomie dans l'organisation du travail.

Permis bateau (possibilités de le passer sur place) et connaissances en statistiques et traitement des données souhaitables.

Niveau de plongée non obligatoire, mais apprécié.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Stage soumis à une convention de stage.

Durée du stage : 6 mois ((janvier à août)

Indemnisation : indemnisation en vigueur. Le défraiement du billet d'avion est laissé à l'appréciation du gestionnaire suivant l'implication du stagiaire dans les missions hors cadre du stage. Le logement n'est pas assuré.

Pour en savoir plus – télécharger les documents cadres sur
www.reservenaturelle-saint-martin.com